



## Porter plainte contre un CFAI (centre de formation)

Par **Formation**, le **15/05/2014** à **20:07**

(Je tiens à m'excuser d'avance si je ne suis pas dans la bonne rubrique)

Bonjour à tous, j'aimerais avoir quelques infos sur une certaine affaire, alors je m'explique brièvement histoire de vous mettre dans le contexte.

2010 je m'inscris dans un centre de formation en alternance avec une entreprise (donc 2 semaines de cours et 2 semaines d'entreprise), les choses se passent correctement jusqu'au jour de l'examen du bac et la bingo, je m'aperçois avec les autres personnes de ma promo que nous avons une épreuve pratique de chimie avec la physique, chose qui nous était nouvelle car l'établissement ne nous a jamais enseigné cette matière, en effet cet établissement ne dispose pas de laboratoire, donc bon passons, arrivé le jour de l'examen je pioche un TP et à ma plus grande stupeur c'était un TP de chimie. J'explique la situation au professeur qui surveille mais ce dernier me répond tout simplement: jeune homme ce n'est pas de ta faute, ni de la mienne, fais ce que tu peux et on verra par la suite. Donc je rejoins mon TP et me lance sans grands espoirs, je retourne auprès de mon établissement dans la journée pour leur demander de s'expliquer et le responsable me répond tout simplement, c'est dommage, je vous passe les détails. J'obtiens mon bac malgré un 2 en chimie qui m'a bien marqué et je décide de poursuivre mes études en BTS avec le même établissement me disant que le BTS est un peu plus sérieux que le bac et que forcément les choses ne se passeront pas de la même manière.. Bien sûr des fois il vaut mieux ne pas suivre son instinct..

J'entame mon BTS avec cette école, première année la formatrice de physique appliqué tombe enceinte et donc contrainte de partir en congé, cela fait près d'un an que nous avons pas eu cours en physique, on fait un courrier à l'administration signé par toutes les personnes de la promo qu'on enverra pas en fin de compte car l'école fait pression sur certains en leur disant qu'ils n'auront pas de lettre de recommandation pour une école d'ingénieur, bref on essaie de s'en sortir au mieux par nos moyens mais c'est pas évident, il y a deux mois, le formateur principale de la section prend les devant et décide d'assurer les cours lui même mais c'était déjà trop tard.

Il y a maintenant 6 mois que la formatrice d'anglais est partie pour je ne sais quelle raison, donc pas d'anglais pendant un bon moment, 2 mois avant l'examen nous avons une formatrice remplaçante, on se dit que l'anglais c'est pas très grave en soi donc bon, en France on est pas trop bilingue.. Par contre les matières techniques, sont la base même de notre métier, et ça c'est une grosse connerie et manque total de respect envers les apprentis (qui sont tous adultes d'ailleurs)

Nous avons réclamé des comptes à un responsable de cet établissement, il y a un mois de cela, cette personne s'est bien foutu de nous si je puis me permettre.

Ma question est la suivante, cette école est payée pour un certain nombre d'heures de cours par matière qu'elle doit assurer, cela est écrit bien lisiblement sur le contrat qui me lie, elle, et mon entreprise, c'est la deuxième fois qu'ils manquent à leur obligation et ça ne se passera pas de la même manière cette fois ci, je souhaiterais pousser l'affaire en justice, ma décision est prise, je payerai s'il faut mais cette fois ci j'irais en justice car le 2 que j'ai eu en chimie m'est grandement préjudiciable dans ma poursuite d'étude ainsi que dans ma recherche d'entreprise, mais pas seulement, l'absence de cours de physique appliqué qui été inclus dans ma formation m'a grandement défavorisé pour l'obtention de mon BTS.  
Merci à vous de m'avoir lu, j'attends vos réponses.

Info supplémentaires:

C'est établissement est un CFAI, un centre de formation, une espèce d'école privé.

Nous sommes nombreux dans l'établissement à avoir eu ces problèmes donc pour les preuves, je demanderai à tous les élèves (apprentis) concernés de réécrire une lettre explicite.  
Ps: j'ai cherché sur le net impossible d'avoir des informations sur quoi que ce soit, donc je me tourne vers vous. Merci